



ACADÉMIE DE STRASBOURG

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation académique à l'action culturelle

Strasbourg, le 30 septembre 2021

Délégation académique à l'action culturelle

Référence : 2021-200

Emmanuel Claerr

Mél : emmanuel.claerr@ac-strasbourg.fr

Tél. 03 88 23 37 35

6 rue de la Toussaint
67975 Strasbourg Cedex 9

La rectrice de l'académie de Strasbourg

à

Mesdames et messieurs les directeurs d'école
Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

S/C de monsieur le directeur académique
des services de l'Éducation nationale du Bas-Rhin
S/C de monsieur le directeur académique
des services de l'Éducation nationale du Haut-Rhin

Objet : Semaine des arts dans l'académie de Strasbourg

Dans la perspective d'offrir une visibilité aux activités artistiques après deux années scolaires perturbées par la situation sanitaire, l'académie de Strasbourg vous propose de redonner vie à la « Semaine des arts ». Temps fort de la politique d'éducation artistique et culturelle, cette semaine mettra à l'honneur la richesse des enseignements et des projets artistiques existant dans notre académie.

Chaque école, chaque collège, chaque lycée est invité, tout au long de la semaine du **4 au 8 avril 2022** à mener des actions ainsi qu'à valoriser ses enseignements artistiques et les projets en cours. Différents lieux pourront être investis (cour, CDI, lieu d'art et de culture, etc.). Les établissements disposant d'un enseignement obligatoire, optionnel et/ou de spécialité pourront notamment les mettre en lumière. Il va de soi que les autres dispositifs artistiques (ateliers, classes à projet, etc.) trouveront également toute leur place au cours de cette semaine.

Je vous invite à recenser les actions prévues au cours de cette semaine (représentations, médiations, expositions, concerts, projections, valorisation de chefs-d'œuvre à dominante artistique, etc.) sur l'[application ADAGE](#) : cela permettra à mes services de les mettre en avant auprès des familles, de la presse et de l'ensemble de nos partenaires.

Pour favoriser cette communication, vous pouvez renseigner l'application pour le **lundi 28 février 2022** (onglet « Recensement », puis « Recenser » et « Actions et événements culturels » ; dans « Évènement » sélectionner « Semaine des arts »).

Les chargés de mission de la délégation académique à l'action culturelle (Daac), les conseillers pédagogiques départementaux et les inspecteurs en charge des domaines artistiques (arts plastiques, arts appliqués, design, cinéma audiovisuel, danse, arts du cirque, histoire des arts, musique et théâtre) restent à votre écoute pour vous accompagner.

Je vous remercie pour votre mobilisation autour de cette opération qui témoignera de l'engagement artistique de nos élèves et j'aurai grand plaisir à aller à votre rencontre au cours de cette semaine.

Elisabeth Laporte